

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX SEPT JANVIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 17 JANVIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER,
Laurence MEUNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée
TORRES, Mme Chantal VARAGNAT et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Pierre
GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, M. Michel LAGIER, M. Jean-Luc
DUVILLARD, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

Mme Sylvie JERDON donne pouvoir à M. Bernard ROMIER
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Ginette GARNIER
M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE
M. Mario SCARNA donne pouvoir à M. Jean-Luc DUVILLARD
M. Laurent FOUGEROUX donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN
M. Eric BESSEYAY donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE
M. Jacques MEIHLON donne pouvoir à Mme Eliane BERTIN

Absente : Mme Stéfania FLORY

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCATION EN DATE : 10 janvier 2020

DATE D’AFFICHAGE : 24 janvier 2020

OBJET : Débat d’Orientations Budgétaires

----- N°2020/003

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, et notamment l’article L 2312-1,

Vu l’avis de la commission « finances » du lundi 6 janvier 2020 ;

CONSIDERANT qu’un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants,

CONSIDERANT que ce débat permet à l’Assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

CONSIDERANT que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l’examen du budget primitif, qui devrait se tenir le 21 février 2020,

Où la présentation du rapport,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PREND ACTE**, pour le budget communal 2020, de la tenue du Débat d’Orientations Budgétaires

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

